

DEPARTEMENT DES HAUTES PYRENEES

COMMUNE D'AGOS -VIDALOS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
8 janvier 2020

L'an deux mille vingt, le 8 janvier à vingt heures trente, le conseil municipal de cette commune, dûment convoqué le trente et un décembre deux mille dix-neuf, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur ABBADIE Jean-Marc.

Nombre de membres		
Afférents au conseil municipal	En exercice	Votants : 10
10		

Présents :

M. ABBADIE Jean-Marc, Maire -

Madame MOURET Simone - Monsieur LACRAMPE Alain, Monsieur BATTISTON Patrick, Adjoint – Mesdames GALCERA Valérie – LANCIEN Catherine – Messieurs MAYSTRE Yves - SOUTRIC Pierre - VERGE Didier

Absents : Monsieur ASELMEYER YVES (procuration à Monsieur Jean-Marc ABBADIE)

Secrétaire de séance : LANCIEN Catherine

Désignation du secrétaire de séance.

Monsieur le Maire donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, nulle observation n'est faite, il est approuvé à l'unanimité.

Approbation de l'ordre du jour.

2020/ 01 – Approbation des statuts du Syndicat Mixte Ouvert « Agence de Gestion et Développement Informatique » (A.GE.D.I.)

Monsieur le Maire expose la demande de révision des statuts du Syndicat Mixte Ouvert. Cette demande concerne l'adaptation de la forme juridique aux besoins en passant d'un syndicat mixte fermé à un syndicat informatique mixte ouvert par la modification l'article 3.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré et à l'unanimité :

- **Approuve** le passage de syndicat mixte fermé en Syndicat Mixte Ouvert,
- **Approuve** la modification de l'objet du Syndicat,
- **Autorise** Monsieur le Maire à effectuer les démarches nécessaires pour valider les nouveaux statuts du Syndicat Informatique A.GE.D.I..

2020/02 – Demande de subvention au titre de la Dotation de Solidarité

Monsieur le maire rappelle au Conseil Municipal, que des dégradations liées aux dernières intempéries du mois de décembre ont nécessité une mise en sécurité et une réfection de la voirie, rues des Bruyères et Porteourat, pour un montant de 2 930 € H.T.

Pour réaliser ces travaux, le montant estimatif total de cette opération s'élève à 9 855 € HT.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- ADOPTE le projet des travaux de réparation de la voirie, rues des Bruyères et Porteourat.
- SOLLICITE une subvention de l'État au titre de la dotation de solidarité.

2020/03 – Demande de subvention D.E.T.R. 2020

Monsieur le Maire rappelle l'objet de la délibération n° 2019/48 prise lors du Conseil du 29 octobre 2019 concernant le plan de financement prévisionnel pour la construction de la station d'épuration ainsi que l'ensemble des subventions pour les années 2019 et 2020.

Pour 2019 : DETR pour 200 000€
 ADOUR GARONNE pour 192 000€
 DEPARTEMENT pour 153 000€

Pour 2020 : DETR pour 100 000€

Il reste donc à percevoir en 2020, le deuxième versement de la subvention DETR (100 000 €).

Feuille de clôture du conseil municipal du 8 janvier 2020

2020/01 – Approbation des statuts du Syndicat Mixte Ouvert « Agence de Informatique » (A.GE.D.I.)Gestion et Développement

2020/ 02– Demande de subvention au titre de la Dotation de Solidarité

2020/03 – Demande de subvention DETR 2020

<i>ABBADIE J.Marc</i>	<i>MOURET Simone</i>	<i>BATTISTON Patrick</i>
<i>LACRAMPE Alain</i>	<i>MAYSTRE Yves</i>	<i>ASELMEYER Yves</i> <i>Procuration J.M. ABBADIE</i>
<i>LANCIEN Catherine</i>	<i>GALCERA Valérie</i>	<i>SOUTRIC Pierre</i>
<i>VERGE Didier</i>		